Publié le 24 novembre 2022

Les résultats 2022 de l’enquête aménageurs en Ile-de-France

La Direction régionale et interdépartementale de l’environnement, de l’aménagement et des transports en Île-de-France DRIEAT a conduit en 2022 une enquête relative à la construction de logements en Île-de-France par les aménageurs publics. Cette enquête a notamment pour but de valoriser la contribution des aménageurs publics à cet enjeu majeur du territoire. La FedEpl est partenaire de cette enquête et vous invite au webinaire de présentation des résultats le 30 novembre de 14h30 à 16h.

Les collectivités, les Epl immobilières et d’aménagement et l’ensemble des partenaires intéressés sont invités à un webinaire de présentation des résultats de l’enquête 2022 qui se déroulera le **mercredi 30 novembre de 14h30 à 16h** et aura pour ordre du jour :
– présentation des résultats de l’enquête par la DRIEAT
– présentation par la Fédération des élus des Entreprises publiques locales de leur vision des enjeux des aménageurs publics franciliens
– échanges sur l’évolution de l’enquête aménageurs et éléments d’actualités.

Ghislaine Bordes, adjointe à la cheffe du service aménagement durable de la **DRIEAT** présentera les différentes actions de la DRIEAT en matière d’aménagement et sa vision des enjeux franciliens puis, **Aurélie Berger**– cheffe du département aménagement opérationnel et foncier, **Adrien Grandin**, adjoint à la cheffe du département aménagement opérationnel et foncier et **Sophie Negroni**, chargée d’études présenteront les résultats de l’enquête, ses évolutions et les actualités.

Pour participer à ce webinaire, il vous suffit de vous inscrire via le lien ci-dessous et vous recevrez 24h avant le webinaire un lien pour vous y connecter.

http://enqueteur.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/index.php/167943?lang=fr

En attendant, vous trouverez ci-dessous le lien vers la page internet de la DRIEAT relative à l’enquête :

https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-action-des-amenageurs-publics-pour-la-production-r4743.html